

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1900)
Heft: 6

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-240016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 27 décembre 1900, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1° Communications du Comité.

Les candidatures de M^{lles} Jeanne Babel, Julia Bouffard, Alice Ganter, Jeanne Henneberg, Julia Humbert, Hélène Neydeck et Mary Werder, sous-régentes ; de MM. Emile Bourquin, Alfred Mounoud, Emile Pàquin et Jean Simonet, régents, et de M. Emile Billard, sous-régent, sont acceptées à l'unanimité.

L'assemblée se déclare sympathique à l'initiative de l'Association Philibert Berthelier, et elle charge M. Baatard de représenter notre société dans la dite association.

2° Discussion des conclusions de M. Rosier sur l'organisation de cours de vacances pour instituteurs.

(Voir *Bulletin* n° 5.) M. *Pesson* demande que l'on tienne compte, dans la 2^{me} conclusion, de la proposition de M^{lle} *Métral*, d'établir deux divisions dans l'enseignement de la langue. (Adopté.)

Dans la même conclusion, M. *Corbaz* propose de supprimer les leçons pratiques dans les écoles, car il n'en voit ni la possibilité, ni l'utilité. (Adopté.)

A propos de la 4^{me} conclusion, M. *Bieler* demande que les cours ne soient pas gratuits, afin de permettre aux personnes